

INFOLIVE – PROTECTION RAISONNÉE DE L'OLIVIER
Bulletin n° 13, le 24 août 2010
RHÔNE-ALPES



MOUCHE DE L'OLIVE

1 – Production raisonnée d'olives vertes de table :

Le traitement a été effectué la semaine dernière (voir Infolive n°12). Si toutefois le traitement n'a pu être effectué, il faut réaliser le traitement cette semaine, **en respectant le délai avant récolte des produits.**

Les premières récoltes de Lucques et de Salonenque débiteront la semaine prochaine pour les vergers les plus précoces.

Ne pas renouveler le traitement, sauf s'il n'a pas été effectué la semaine dernière

2 – Production raisonnée d'olives noires de table :

En zone littorale, le traitement a été effectué la semaine dernière. Plus en altitude, entre 150 et 300 m, intervenir cette semaine avec un traitement préventif, ou curatif si le seuil de 1% d'olives avec une piqûre de ponte est atteint (voir Infolive n°10).

Pour les autres zones d'altitude, attendre le prochain bulletin.

Effectuer un traitement entre 150 et 300 m d'altitude

3 – Production d'olives à huile :

En zone littorale et jusqu'à 300 m d'altitude, effectuer un traitement préventif cette semaine sur les variétés sensibles (Bouteillan, Grossane, Cailletier, Tanche, Kappa...), les secteurs sensibles (Alpes-Maritimes, Est Var), et les vergers irrigués.

Pour les autres zones d'altitude, attendre le prochain bulletin.

Effectuer un traitement préventif en dessous de 300 m d'altitude sur vergers sensibles

4 – Production biologique :

Dans ce mode de production, il n'existe pas de produit curatif. Tous les traitements sont préventifs

Olives de table et à huile : En zone littorale et jusqu'à 300 m, renouveler le traitement préventif ou la barrière cette semaine.

Pour les autres zones d'altitude, attendre le prochain bulletin.

Effectuer un traitement préventif en dessous de 300 m d'altitude

Conseil de traitement : Pour optimiser les applications d'insecticides sur toute la frondaison, il faut utiliser la dose / hl donnée dans le tableau ci-dessous et appliquer sur les oliviers jusqu'au point de ruissellement (mouillage du feuillage jusqu'à la formation d'une petite goutte à la pointe de la feuille).

INFOLIVE est une feuille d'information et de préconisation établie par le Centre Technique de l'olivier pour le compte de l'AFIDOL, à partir du Bulletin de Santé de l'Olivier. Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative. Les informations présentes sur l'étiquette des produits ont valeur de loi. * Liste établie à partir de la base e-phy du ministère de l'agriculture

CENTRE TECHNIQUE DE L'OLIVIER

Maison des Agriculteurs 22 av. Henri Pontier 13626 Aix en Provence Cedex 1 ☎ 04.42.23.01.92 - 📠 04.42.23.82.56 E-mail : contact@ctolivier.org



Produits autorisés sur oliviers * :

Les autres produits sont interdits – Protégez-vous

Matières actives	Conditions d'utilisation	SPECIALITES COMMERCIALES	Dose	DAR (j)	ZNT (m)	DRE (h)
diméthoate	Traitement larvicide curatif	ROGOR PIPC 400	0,075 l/hl	21	5	6
		DANADIM PROGRESS	0,075 l/hl	21	5	24
deltaméthrine	Traitement adulticide préventif 3 applications maximum lessivage à 10 mm	DECIS / PEARL / SPLIT PROTECH	0,083 l/hl	15	20	6
lambda-cyhalothrine	Traitement adulticide préventif 2 applications maximum lessivage à 10 mm	KARATE ZEON	0,013 l/hl	7	20	48
		KARATE XPRESS	0,025 kg/hl	7	5	48
		POOL	0,025 kg/hl	7	5	48
spinosad	Traitement préventif localisé 4 applications maximum AB lessivage à 10 mm	SYNEIS APPAT	1,2 l/ha	7	5	6
Kaolinite calcinée	Barrière AB lessivage à 30 mm	ARGIBIO ARGICALPRO	30 à 50 kg/ha			
Argile verte	Barrière AB Lessivage à 30 mm	ARGIVERT	30 à 50 kg/ha			

DAR : délai avant récolte

ZNT : Zone Non Traité

DRE : Délai De Rentrée

IRRIGATION

Au cours de la semaine écoulée, les besoins en eau de l'olivier se sont situés autour de 10 mm. Les pluies survenues le 19 août ont pu combler une partie, voire la totalité des besoins en eau de la semaine dernière. Toutefois, ces précipitations ont été très variables selon les secteurs géographiques : par exemple, 12 mm à St Jean de Maruéjols contre 39 mm à Donzère. Par conséquent, des doses d'irrigation à appliquer pour cette semaine sont à adapter en fonction des précipitations relevées : au-delà de 40 mm de pluies, l'irrigation peut encore être suspendue cette semaine. Pour rappel, seules 50 % des précipitations relevées dans le pluviomètre sont considérées comme utiles à l'olivier.

Du 16 août au 22 août 2010		Sud Drôme/Ardèche
ETP moy. (mm/j)		4,8
ETM en mm/j		1,4
Cumul semaine en mm	Besoins en eau	10
	Pluie	34

Source : CIRAME avec le concours de l'Union Européenne (FEADER)

ETP moy : Evapotranspiration potentielle moyenne (référence station météo)

ETM : Evapotranspiration réelle sur olivier avec $K_c = 0,25$

Pour rappel, 1 mm d'eau = 10 m³ / ha ou encore 1 litre / m². Ainsi, pour chaque arbre d'une oliveraie plantée à une distance de 7 m x 6 m (occupation au sol de 42 m²), 1 mm représente 42 litres d'eau.

INFOLIVE est une feuille d'information et de préconisation établie par le Centre Technique de l'olivier pour le compte de l'AFIDOL, à partir du Bulletin de Santé de l'Olivier. Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative. Les informations présentes sur l'étiquette des produits ont valeur de loi. * Liste établie à partir de la base e-phy du ministère de l'agriculture

CENTRE TECHNIQUE DE L'OLIVIER

Maison des Agriculteurs 22 av. Henri Pontier 13626 Aix en Provence Cedex 1 ☎ 04.42.23.01.92 - 📠 04.42.23.82.56 E-mail : contact@ctolivier.org



Poursuivre l'irrigation, sauf sur les vergers où les pluies ont été importantes

Les apports d'eau permettront de satisfaire les besoins en eau sans créer de stagnation d'eau ou de percolation. Par conséquent, les doses d'irrigation par goutte-à-goutte sont à maintenir autour de :

- 1 mm / jour, en cas d'irrigation quotidienne par le biais de 5 à 6 goutteurs / arbre,
- 0,5 mm / jour, en cas d'irrigation quotidienne par le biais de 2 goutteurs / arbre.
- 2,5 mm / semaine, en cas d'un seul arrosage hebdomadaire par le biais de 2 goutteurs / arbre.

Pour les vergers irrigués par micro-jet, la fréquence des irrigations est à définir pour une évapotranspiration de l'ordre de 1,4 mm / jour, la dose étant calquée sur la capacité de rétention en eau du sol. Exemple : si la dose est fixée à 20 mm d'eau, l'arrosage est déclenché tous les 14 jours en absence de pluies ($20 / 1,4 = 14,3$ j).

Les arrosages permettront de soutenir la croissance des pousses et d'accroître le calibre final des olives par une action sur le développement des cellules de la pulpe.

INFOLIVE est une feuille d'information et de préconisation établie par le Centre Technique de l'olivier pour le compte de l'AFIDOL, à partir du Bulletin de Santé de l'Olivier. Ce document n'est pas contractuel et les informations données n'ont qu'une valeur indicative. Les informations présentes sur l'étiquette des produits ont valeur de loi.

* Liste établie à partir de la base e-phy du ministère de l'agriculture

CENTRE TECHNIQUE DE L'OLIVIER

Maison des Agriculteurs 22 av. Henri Pontier 13626 Aix en Provence Cedex 1 ☎ 04.42.23.01.92 - 📠 04.42.23.82.56 E-mail : contact@ctolivier.org

